

DES ANNÉES 80 À NOS JOURS



300 ! Vous étiez 300 à notre soirée « Des années 80 à nos jours ».

Notre équipe avait mis les petits plats dans les grands. Poulet basquaise et Carbonnades flamandes. Une ambiance incroyable toute la soirée ! Une soirée intergénérationnelle et familiale, c'est aussi notre conception des liens entre nos concitoyens.

Prochaine date : le 21 octobre 2023 salle André Kerkhove thème Halloween. (pré-commande par mail à reservation@vivreaalers.fr liste d'attente)



PATRIMOINE EN DANGER

IL FAUT SAUVER LE SITE MOTTE-BOSSUT

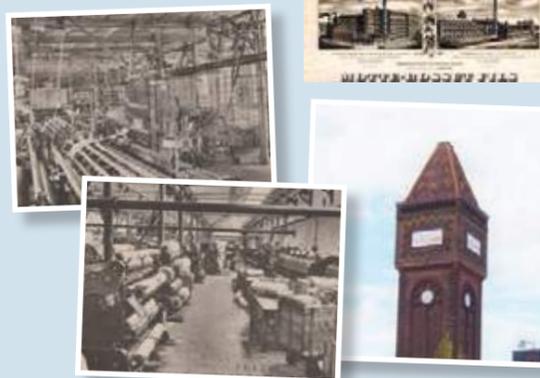
Construire l'avenir, ce n'est pas démolir le passé !

Action en collaboration avec l'association Sites et Monuments

Le site Motte-Bossut est une ancienne usine textile située à Leers. Cette usine a été construite au début du XX^{ème} siècle et a joué un rôle important dans l'histoire industrielle textile de la région. Aujourd'hui, le site est menacé de destruction en raison d'un projet immobilier de 200 logements sur 20 hectares. La suppression des salles de sports et leur reconstruction sur un espace vert sont également prévues.

La préservation de l'usine Motte-Bossut à Leers est essentielle pour maintenir le patrimoine industriel de la région, pour entretenir la mémoire collective et pour conserver l'environnement des Leersois et des Leersois. La destruction de l'usine aurait des conséquences négatives sur le paysage local. Les projets du Maire détruisent la devise de ses prédécesseurs : "Leers, ville à la campagne".

Il est donc important de trouver des solutions alternatives pour le développement immobilier sans sacrifier le patrimoine industriel.



Les Leersois et les Leersois ont sauvé l'église Saint Vaast !

Les Leersois et les Leersois ont sauvé le Moulin !

Les Leersois et les Leersois sauveront le site Motte-Bossut !

Signez la pétition en ligne ou retournez-nous le talon réponse ci-dessous :

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Tél Portable :

- Je signe la pétition « il faut sauver l'usine Motte-Bossut », je suis contre la destruction.
- Je peux apporter mon soutien en aidant à faire signer la pétition dans mon quartier et au-delà.
- Je soutiens le projet de centre culturel dans ce bâtiment patrimonial.

À déposer au choix :
14 rue Lamartine - 13 rue de Tournai - 11 place Demonchaux - 1 allée la Bruyère - 17 rue Gibraltar Gauche.



vivreaalers.fr - contact@vivreaalers.fr - 06 87 12 03 22



Zoom sur une citoyenne de Vivre à Leers

Marie Vande Castele-Salomez, Leersoise depuis 14 ans. Marie est une personne active dans l'association. Elle est à l'origine de la balade à vélo au profit d'octobre rose, et elle fait partie de l'organisation des soirées Vivre à Leers. Accompagnée de son mari Wilfried, elle est membre du bureau de l'association Vivre à Leers. Sa joie de vivre et sa bonne humeur communicative sont des éléments importants pour le bon fonctionnement de notre association Vivre à Leers. Merci à toi !



BRIGADE VERTE : Halluin l'a fait !

Pendant la campagne de 2020, Vivre à Leers a porté un projet de brigade verte, proposition reprise par tous les autres candidats sauf que... à ce jour rien n'a été fait.

Cette brigade, composée d'agents assermentés, permettrait de retrouver les auteurs de dépôts sauvages, de déjections canines sur les trottoirs, mais aussi de faire de la prévention sur le cadre de vie ainsi que les droits et devoirs du citoyen.

1^{er} semestre 2023

N°1

Vivre à Leers



L'autre information face à l'autosatisfaction !



Une année 2023 qui a commencé à Leers par plusieurs annonces et décisions municipales peu agréables pour nos concitoyens : augmentations vertigineuses des tarifs municipaux de cantine, garderie périscolaire, école de musique, centres de loisirs et la suppression du banquet de Noël pour nos aînés.

Les augmentations atteignent 102%, voire 350% ! Obtenant ainsi les tarifs les plus élevés des Hauts de France. Ces décisions sans débat et unilatérales du Maire posent questions. Notre ville est-elle si bien gérée que cela ? Pourquoi devoir chercher 700.000€ sur les services municipaux ?

Quelle est la cohérence du projet politique de la majorité ?

Est-ce que les investissements correspondent aux besoins des leersois (espace culturel musical à plus de 4M€ ou la destruction des salles de tennis de table et dojo) ?

Est-ce que les Leersois et les Leersois ont donné les pleins pouvoirs pour une hyper urbanisation de leur commune (plus de 600 logements sur 5 ans) ?

Le Maire, élu de proximité, ne devrait-il pas défendre et améliorer le cadre de vie des citoyens ?

C'est à toutes ces questions que nous essaierons d'apporter des éclaircissements au travers de ce petit journal. Bonne lecture !

Jérémy ROTSAERT
Président de Vivre à Leers,
Conseiller Municipal de la Ville de Leers,



BIENTÔT LA FIN ! MOTTE BOSSUT

Agissons avant qu'il ne soit trop tard.

PATRIMOINE EN DANGER



p. 2
"Espace culturel musical à 4,5M€, qui en veut vraiment ?"



p. 3
"Pourquoi une telle Augmentation des prix des tarifs des services municipaux ?"

Ne pas jeter sur la voie publique

LA PAROLE AUX LEERSOIS !



ESPACE CULTUREL MUSICAL

Voici le témoignage de Laurence Larguillière, habitant rue Franklin, concernée par la construction de l'espace culturel sur un espace vert de 1200m².



Vivre à Leers: vous habitez Leers depuis combien d'années ? Pourquoi avoir choisi ce quartier Franklin ?

Laurence : Depuis 1980, j'ai choisi la rue Franklin parce que c'était la campagne dans la ville. Calme et verdoyant à la fois.

Comment avez-vous découvert ce projet ?

Laurence : J'ai découvert ce projet par un flyer/tract dans ma boîte aux lettres, un tract de **Vivre à Leers !** Aucune communication de la part de la commune.

Pourquoi avez-vous été surprise par cette information ?

Laurence : Parce que l'endroit ne me paraît pas adéquat. Trop petit (1200m²) pour un projet pharaonique (+ de 4M€)

Nous nous sommes rencontrés suite à cela, pouvez-vous résumer ce projet ?

Laurence : Ce sera un bâtiment de deux étages qui va donner sur les fenêtres des deux bâtiments (A et B). Il va prendre tout l'espace vert et réduire l'ensoleillement des appartements.

Quelle écoute avez-vous reçue de la ville de Leers ?

Laurence : Aucune écoute de la mairie voire même du mépris des adjoints : "Vous ne comprenez rien", "Ce sera un plus pour le quartier"

Quel a été l'impact pour les habitants du quartier ?

Laurence : Tout le monde est stupéfait face à ce projet et se demande si cela vaut le coup de mettre tant d'argent pour si peu de Leersois. Sans compter le stationnement non prévu !

Pour résumer notre entretien, quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

Laurence : Je ne me sens plus bien à Leers. Que de changements en quelques années. Déçue du maire (pour ne pas dire plus), de son comportement et de sa politique. Il devrait être le maire de toutes les leersaises et tous les leersois...

"L'ARS Contre le projet", L'Agence Régionale de la Santé a refusé le premier projet, puis elle a finalement autorisé la construction si la Ville renonce :- aux concerts à son amplifié, - à la location de la salle, - à l'utiliser comme salle polyvalente. Ballot pour un espace culturel avec un auditorium de 150 spectateurs !

PROJETS LOGEMENTS :

- Ferme Loncke,
- Ancienne casse,
- Rue Picavet,
- rue Maréchal Leclerc,
- Usine Motte Bossut
- rue Hoche (Moulin)
- Chemin des chasses le long du canal.



600 LOGEMENTS

Actuellement nous avons un peu moins de 20% de logements sociaux. Avec ces nouvelles constructions. Nous passerons à 23%. L'amende actuelle (Loi SRU) par an est de 55.000€ sur un budget de fonctionnement de 13M€.

Objectif caché : passer les 10000 habitants ! « Une chance pour Leers » dit le Maire... Il dira aussi « Je n'ai plus aucun pouvoir dans les commissions d'attribution locative (CAL). » Leersois passez votre chemin !

Et vous ? Vous souhaitez atteindre les 10000 habitants ? répondez ici !



La vision de Vivre à Leers

Monsieur le Maire a décidé d'urbaniser massivement notre belle commune. 600 habitations supplémentaires c'est 1200 à 2000 habitants supplémentaires. Quel impact ? sur les écoles : reconstruire des bâtiments supplémentaires ?

Un nouveau restaurant scolaire déjà trop petit depuis 10 ans ? Les infrastructures sportives et culturelles vieillissantes comme la salle Boileau, la salle Kerkhove, la salle polyvalente Pasteur demanderont d'autres investissements avec les normes d'aujourd'hui. D'autant plus que les 4M€ de l'espace culturel ne permettront pas de libérer ces infrastructures actuelles surchargées (Voir encart ARS page 2).

Sur le social : avons-nous les infrastructures sociales pour reloger les populations avoisinantes des quartiers en rénovation urbaines ?

L'impact sur la circulation, sur le stationnement, sur les déplacements des Leersois, 600 logements avec 2 à 3 véhicules, comment les gérer ?

Voilà ce qu'est la gestion d'une commune, avoir une vision d'avenir pour un bon équilibre. Gouverner c'est prévoir.

NOUS SOUHAITONS UN MORATOIRE SUR LES CONSTRUCTIONS À LEERS."

HARO SUR LES FAMILLES !



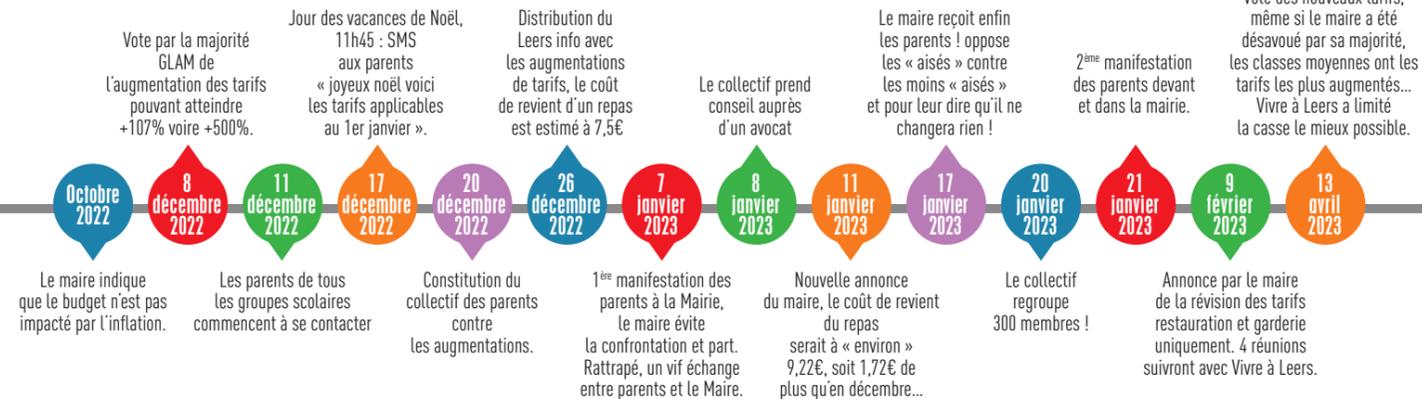
Vouloir 600 logements et augmenter drastiquement les tarifs des services municipaux à destination des enfants, quelle logique ?

Nous la cherchons encore...

Leers est pour une fois au top du palmarès... des coûts les plus élevés des hauts de France !

En plus du fond, il y a surtout la forme : comment des élus de proximité peuvent imposer leurs règles sans jamais consulter les citoyens ?

Voici toute l'histoire résumée ici :



Il fallait trouver 700.000€ pour financer le très cher espace culturel musical

NOTRE ACTION EN COMMISSION

Nous avons défendu les projets de notre programme 2020.

- Le conseil des séniors
- La participation citoyenne (mais seulement quand ça arrange)
- Le budget participatif

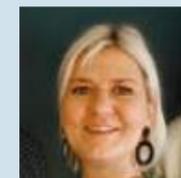


VIDÉO PROTECTION : ÇA AVANCE MAIS À QUEL PRIX ?

Voici deux visions diamétralement opposées :

Le projet de la majorité GLAM	VS	Le projet Vivre à Leers
1.000.000€ zonage par étape (sur plusieurs années) infrastructure coûteuse vidéo verbalisation dépendance à la ville de Hem.		200.000€ 20 caméras 1 serveur → effet de dissuasion sur la petite délinquance. A coupler avec 1 présence policière, 1 brigade verte, 1 garde champêtre.

NOS ÉLUS VIVRE À LEERS



Mélanie Roberts, conseillère municipale Vivre à Leers depuis mars 2020.

Lors de notre investiture, j'avais précisé à notre chef de fil, Jérémie Rotsaert, vouloir être force de propositions et travailler en bonne intelligence avec tous les élus. Ce que nous avions décidé de faire dès le début. Force est de constater que ma motivation s'étiolle, non pas de m'occuper des Leersaises et des Leersois, mais de travailler avec une équipe majoritaire fermée au dialogue et au débat, avec des idées qui n'évoluent pas et se définissant comme la toute-puissance.

Aucune décision n'est prise de façon collégiale : tarifs périscolaires, installation de bancs et de poubelles dans la ville (2 ans !), investissements hasardeux.

Nous travaillons donc de notre côté avec les Leersois. Et nous pouvons être fiers du travail accompli.



André Nowak conseiller municipal Vivre à Leers depuis 2002.

Je suis élu conseiller municipal à Leers depuis 2002. J'agis au sein des commissions municipales culture, économie, sécurité... J'ai toujours œuvré, dans la mesure de mes moyens, au service des citoyens Leersois et réussi à faire plier la majorité sur certains dossiers comme : la pose d'une antenne de téléphonie mobile, empêcher la destruction de maison, éviter la création de rue nouvelle au détriment du bien être de la population. Je me bats pour un développement durable et surtout réfléchi à l'inverse d'une majorité qui «bétonise» la ville au maximum. J'essaie de développer la culture, l'animation, le sport, l'éducation en allant dans le sens du citoyen. Depuis près de 30 ans, je suis à la tête de 2 grosses associations leersaises de théâtre et artistique qui permettent au plus grand nombre d'accéder à un loisir ou un art. La majorité ne nous écoute pas et s'entête à ne pas répondre aux besoins des leersois. Avec notre expérience et nos formations à la vie locale, nous sommes prêts à prendre la relève dans 3 ans et ainsi permettre un avenir meilleur. Nous répondrons, c'est sûr, à un mieux pour tous les Leersois et Leersois. Merci à tous de votre soutien.



Aude Hochart, Conseillère Municipale Vivre à Leers depuis mars 2020.

Je suis mariée, maman et leersoise depuis 20 ans tout juste (enfin c'est quasi la moitié de ma vie ! Sinon pour m'occuper un peu en dehors de tout ça, je suis infirmière pas très loin chez les voisins à l'hôpital de Wattrelos où je croise nombre d'entre vous. Depuis 2020 je suis conseillère municipale dans notre belle ville de Leers. Une découverte pour moi qui ne connaissais pas du tout le monde de la politique et encore moins la politique locale. Et ce fut effectivement une découverte teintée de Covid avec parfois des commissions en visio et surtout l'impression de ne pas servir à grand-chose. Ou plutôt si, apporter mes idées bien vites appropriées par d'autres et d'être très souvent en décalage de génération.

Découverte du "Conseil Municipal" et de sa théâtralité ... Nous en sommes à la moitié et il reste, je l'espère, bien d'autres choses à découvrir et j'en suis persuadée le (ou les) meilleur(s) sont à venir.